

DYSLEXIE & DYSORTHOGRAPHIE

Définition

Les dyslexies et dysorthographies sont un ensemble de troubles durables et sévères de l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe. Ils apparaissent chez des enfants ayant une intelligence normale, une bonne acuité visuelle et auditive, sans troubles psychologiques ou psychiatriques, évoluant dans un milieu socio-culturel normalement stimulant et suivant une scolarisation normale et régulière. Ils se caractérisent par des stratégies de lecture déficitaires qui ralentissent la vitesse de lecture (déchiffrage et/ou représentation globale des mots) et qui entraînent des difficultés orthographiques.

5 à 8 % des enfants sont dyslexiques avec une prédominance masculine (3 à 4 garçons pour une fille).

Que dit la recherche ?

Plusieurs hypothèses explicatives ont été évoquées avec de multiples recherches scientifiques qui ont mis en évidence le manque d'asymétrie des lobes temporaux (d'habitude plus larges du côté gauche). La dyslexie serait donc une désorganisation anatomique des structures cérébrales. Par ailleurs, le cerveau du dyslexique ne traiterait pas les sons de la même façon que le lecteur normal. On observe enfin chez lui, une dis-connexion entre les régions postérieures en charge de la reconnaissance visuelle des mots et les régions antérieures en charge de la segmentation des mots.

Quelles difficultés rencontre l'enfant ?

On parle de dyslexie lorsque l'enfant présente des troubles au niveau du décodage :

- Erreurs auditives : confusions entre sons proches (t/d, k/gu, f/v...), omissions (table -> tabe) ou ajout de consonnes (porte -> prorte)...
- Erreurs visuelles : confusions visuelles entre des lettres aux formes identiques mais orientées différemment dans l'espace (b/d, p/q, u/n...), confusions visuelles portant sur le nombre ou la hauteur de jambages (m/n, h/n...), confusions entre des lettres ayant des traits visuels communs (f/t, l/h, E/F, C/G...), mauvaise reconnaissance globale de mots avec substitution de mots visuellement proches (pommier/pompier),
- Erreurs séquentielles : inversion des lettres au niveau des syllabes simples (ul -> lu) ou complexes (pra -> par), au niveau des mots (dormir -> dromir, triste -> tirste)
- Erreurs visuo-attentionnelles : substitutions de mots visuellement proches (asseyez -> essayez) ou morphologiques (s'envolèrent -> s'envolent),

Ces difficultés peuvent engendrer des troubles de compréhension de la lecture :

« Il était une fois un atron qui vivait tout stule. Comme la plupart des atrons, il avait des donits pointues et un grand troche. Il était toujours de mauvaise lanien et avait toujours manin.... »

Si l'on se demande de quoi parle ce texte, on se rend compte que l'on est bien incapable de le dire. Il s'agit d'un exemple de la façon dont un enfant dyslexique aurait pu lire le texte suivant :

« Il était une fois un dragon qui vivait tout seul. Comme la plupart des dragons, il avait des dents pointues et une grande bouche. Il était toujours de mauvaise humeur et avait toujours faim... »

On se rend compte que le fait d'avoir lu certains mots de manière incorrecte empêche d'accéder au sens du texte.

Qui dit dyslexie dit dysorthographe !

La dyslexie est souvent associée à une **dysorthographe** qui est un trouble spécifique et durable de la transcription. Il se caractérise par un défaut d'assimilation important et durable des règles orthographiques en raisons d'erreurs diverses :

- Erreurs auditives par substitutions entre sons proches (confusions sourdes/sonores : grogne -> crogne...), par assimilations (sachant -> chachant...) ou par substitutions de mots (sentier -> chemin, le -> les...),
- Erreurs visuelles (chemin -> chenin...),
- Inversions (sept ->step...),
- Erreurs au niveau du code phonologique par non respect des règles ou par méconnaissance (ill, gn, oi...)
- Erreurs d'homophones (a/à, vert/vers...),
- Erreurs de découpage (lendemain -> lent de main, n'osèrent -> nosèrent...)
- Confusions entre catégories grammaticales (pour les nourrir -> pour les nourrires...),
- Mauvaise mémorisation de l'orthographe d'usage même pour des mots familiers et fréquents.

Les différents troubles de la dyslexie

Il existe 3 formes de dyslexies :

- la dyslexie phonologique (60 à 70% des cas), qui correspond à une difficulté de traitement des sons. Elle entraîne des difficultés au niveau du langage oral, de la mémoire verbale à court terme, des capacités à manipuler les sons de la langue.
- la dyslexie visuo-attentionnelle (12% des cas) : L'enfant dyslexique n'arrive pas à mettre son attention sur l'ensemble du mot et ce dernier n'est jamais traité comme une unité entière mais par petites unités. Il n'arrive pas à se faire une représentation stable du mot en mémoire. Il est donc dans l'incapacité de se constituer un lexique orthographique.
- la dyslexie mixte (par atteinte des deux voies de lecture)

La dyslexie est rarement isolée. D'autres troubles s'exprimant à des degrés divers y sont fréquemment associés : dyscalculie, dysgraphie, dysphasie, dyspraxie, TDA/H, précocité intellectuelle.

Comment repérer l'enfant dyslexique ?

La dyslexie, de par les difficultés qu'elle entraîne au niveau de l'acquisition de la lecture et de l'orthographe, gêne les autres apprentissages scolaires et peut mener à un échec scolaire global. Les répercussions de la dyslexie sur l'enfant sont nombreuses :

- Un dégoût pour la lecture et l'écrit en général, une accumulation du retard en lecture et dans les autres apprentissages,
- Des résultats qui ne sont pas à la hauteur des efforts fournis, ainsi qu'un désinvestissement progressif des matières demandant un effort de lecture,
- Une lenteur d'exécution (pour les devoirs, pour la lecture, pour apprendre des leçons...),

- De graves perturbations psychologiques consécutives à un échec prolongé : sentiment d'infériorité, de honte, de révolte, anxiété, perte de l'estime de soi, renoncement, détresse personnelle pouvant aller jusqu'au syndrome dépressif...
- Une fatigabilité (l'enfant dyslexique doit compenser ses difficultés),
- Des troubles de la conduite (agitation, opposition).

En maternelle :

- Trouble du langage oral avec déformation des mots, difficulté à manipuler les syllabes,
- Troubles psychomoteurs : difficulté à reproduire des formes,
- Troubles mnésiques ou visuels : difficulté à apprendre une comptine, à reconnaître à l'écrit son prénom.

En primaire :

- Troubles de la lecture : difficulté d'apprentissage, lecture lente, difficulté de compréhension de ce qui est lu,
- Troubles de l'orthographe : omissions, inversions, confusions des lettres, difficulté de mémorisation, difficulté de copie, écriture lente...
- Troubles de la mémoire,
- Troubles du comportement : une phobie scolaire peut se développer.

Comment établir un diagnostic ?

Durant le CP et le CE1, on ne parlera pas de dyslexie mais de troubles du langage oral et/ou écrit. L'intervention d'un orthophoniste peut s'avérer utile pour accompagner l'enfant. Un retard de lecture d'au moins 18 mois par rapport à l'âge réel est classiquement nécessaire au diagnostic, qui ne peut donc raisonnablement être établi avant la fin du CE1. Il est alors nécessaire de faire un bilan orthophonique complet, qui permettra d'évaluer le niveau de langage oral et écrit de l'enfant. L'analyse de ces résultats permet à l'orthophoniste d'établir un diagnostic précis, mettant en évidence les capacités préservées et déficitaires de l'enfant, et un projet thérapeutique. Si des troubles d'organisation du regard sont repérés à la lecture (anomalies de la fixation, de l'organisation saccadique), un bilan orthoptique permettra le diagnostic d'une dyslexie visuelle. Dans de nombreux cas, un bilan pluridisciplinaire (neuropédiatrique, neuropsychologique, psychologique, psychomoteur...) est nécessaire pour déceler toutes difficultés autres devant également être prises en compte. Devant la persistance de difficultés sévères, un recours aux Centres de Référence des Troubles d'Apprentissages sera nécessaire.

Il est également intéressant de rechercher des antécédents familiaux pour confirmer le diagnostic car la dyslexie/dysorthographe a un caractère héréditaire.

Quelles sont les aides possibles ?

Pour améliorer la vie scolaire des enfants dyslexiques et dysorthographiques, l'école peut mettre en place, à la demande de la famille, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Il s'agit d'un dispositif permettant des aménagements scolaires (prises en charge rééducatives sur le temps scolaire, aménagements pédagogiques possibles avec l'accord de l'équipe éducative...). Dans les cas plus complexes, il sera nécessaire de saisir la MDPH (Maison des Personnes Handicapées) pour qu'elle établisse un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS). Il permet la mise en place d'aménagements de la scolarité (prise en charge sur le temps scolaire), d'aménagements pédagogiques (allègement scolaire,

photocopies de cours), l'attribution de matériel adapté (ordinateur...) et l'obtention de tiers temps supplémentaire...

Qui rééduque l'enfant dyslexique ?

La rééducation de la dyslexie est faite par un orthophoniste en cabinet libéral, en hôpital ou en établissement spécialisé... Celle-ci doit être la plus précoce et régulière possible, en moyenne deux séances hebdomadaires, en prise en charge individuelle. Il n'existe pas de rééducation type. Celle-ci doit être adaptée aux capacités et à la personnalité de l'enfant.

Selon la nature et la sévérité du trouble, une prise en charge pluridisciplinaire sera nécessaire pouvant associer psychothérapie, psychomotricité, orthoptie... Ces suivis peuvent être effectués en libéral ou en CMP-CMPP (Centre Médico Psychologique ou Médico Psycho-Pédagogique), par un SESSAD (Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile) ou des centres spécialisés dans la prise en charge des troubles spécifiques d'apprentissages.

Les associations qui peuvent vous aider

- APEDYS : Association des parents d'enfants dyslexiques : www.apedys.org
- APEDA-FRANCE (Association française de Parents d'Enfants en Difficulté d'Apprentissage du langage écrit et oral) : www.apeda-France.com
- APED 06 (Association Parents et Enfants Dyslexiques) : www.aped06.com
- CORIDYS : Association d'aide aux porteurs de troubles cognitifs : www.coridys.asso.fr

Sources :

La dyslexie à l'école primaire, par Claire NADOLSKI & Aurélie NOCERA, Etudiantes en 4ème année à l'Ecole d'Orthophonie de Lyon

La dyslexie - http://www.ia43.ac-clermont.fr/site_intercirconscription/IMG/pdf/dyslexie.pdf

INPES : Troubles « dys » de l'enfant - <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1276.pdf>

INTEGRASCOL (portail d'information destiné aux enseignants) : www.integrascal.fr.